

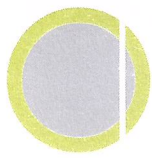
ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

AU 31 MARS 2024

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
États financiers	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 9



Julie Germain INC.

Société de comptable professionnelle agréée

2733, chemin Forest, C.P. 4600, Rawdon, QC J0K1S0

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de : ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE

J'ai effectué l'examen des états financiers de l'organisme ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE (l'organisme) ci-joints qui comprennent le bilan au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas et en des procédures analytiques et j'évaluerai les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre lors dans un audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et elles sont de nature différentes. Par conséquent je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Réserve

Comme nombre d'organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits autres que des subventions et contributions dont il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que je juge nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits autres que les subventions et contributions, de l'(insuffisance)/excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2024 et 2023, et de l'actif net aux 1^{er} avril 2023 et aux 31 mars 2024 et 2023. J'ai donc exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers, ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*JULIE GERMAIN INC par:
J Germain, CPA auditrice*

Julie Germain, CPA auditrice
Rawdon, 20 juin 2024

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 2

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non audite)

PRODUITS

	2024	2023
Subventions et contributions (note 3)	623 669 \$	627 288 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	15 188	11 411
Autres produits (note 4)	20 059	17 524
	<u>658 916 \$</u>	<u>656 223 \$</u>

CHARGES

Salaires et avantages sociaux	203 249 \$	182 163 \$
Perfectionnement	50	400
Frais de déplacements-comités	147	180
Frais de déplacements-permanents	4 760	3 074
<u>Personnel</u>	<u>208 206</u>	<u>185 817</u>
Loyer	6 020	5 545
Location de salles	675	555
Télécommunications (téléphone, télécopies et internet)	2 887	3 509
Entretien et réparation (équipement et local)	856	1 162
Fournitures et approvisionnement	12 432	7 065
Timbres	141	240
Photocopies et imprimerie	2 434	4 624
Cotisations, abonnements et assurances	2 134	5 786
Réunion	5 106	2 072
Frais de caisse	242	349
Honoraires professionnels	6 443	8 062
Service de comptabilité	1 800	1 800
Autres services professionnels	21 722	19 062
Péréquation	661	581
Amortissement des immobilisations corporelles	26 874	17 990
Divers	2 855	2 207
<u>Fonctionnement</u>	<u>93 282</u>	<u>80 609</u>
Matériel promotionnel	5 518	8 059
Tournée destination loisirs	0	12 823
Activités diverses	933	2 754
PAFLPH- projet	31 477	31 849
PAFLPH- distribution	323 964	262 174
<u>Activités</u>	<u>361 892</u>	<u>317 659</u>
Total des charges	<u>663 380 \$</u>	<u>584 085 \$</u>
(Insuffisance)/Excédent des produits sur les charges	<u>(4 464) \$</u>	<u>72 138 \$</u>

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(Non audité)

	<u>Affectations internes</u>			2024	2023
	RÉSERVES	INVESTIS EN IMMO- BILISATIONS CORPORELLES	NON AFFECTÉ		
	(note 10)				
	\$	\$	\$		
Actif net au début:	66 600	25 177	227 761	319 538 \$	247 400 \$
Virement	5 056		(5 056)	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles		50 421	(50 421)	0	0
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(8 348)	8 348	0	0
(Insuffisance)/Excédent des produits sur les charges		(11 686)	7 222	(4 464)	72 138
Actif net à la fin:	<u>71 656</u>	<u>55 564</u>	<u>187 854</u>	<u>315 074 \$</u>	<u>319 538 \$</u>

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 4

BILAN

AU 31 MARS 2024

(Non audité)

ACTIF	2024	2023
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôt	257 644 \$	261 390 \$
Retour sur distribution PAFLPH à recevoir	4 961	0
Créances	67	2 198
Taxes de vente à recevoir	6 355	7 736
Subventions à recevoir	0	31 107
Frais payés d'avance	4 764	7 010
<i>Total de l'actif à court terme</i>	<u>273 791</u>	<u>309 441</u>
ENCAISSE EN LIEN AVEC L'AFFECTATION INTERNE	71 656	66 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	120 492	96 945
<i>Total de l'actif à long terme</i>	<u>192 148</u>	<u>163 545</u>
<i>Total de l'actif</i>	<u><u>465 939 \$</u></u>	<u><u>472 986 \$</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et courus (note 7)	70 723 \$	69 473 \$
Subventions reportées (note 8)	15 214	12 207
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (portion court terme) (note 9)	12 986	14 354
<i>Total du passif à court terme</i>	<u>98 923</u>	<u>96 034</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	51 942	57 414
<i>Total du passif</i>	<u>150 865</u>	<u>153 448</u>
ACTIF NET		
Affectations internes		
Réserves, (note 10)	71 656	66 600
Actif net investi en immobilisations corporelles	55 564	25 177
Actif net non affecté	187 854	227 761
<i>Total de l'actif net</i>	<u>315 074</u>	<u>319 538</u>
<i>Total du passif et de l'actif net</i>	<u><u>465 939 \$</u></u>	<u><u>472 986 \$</u></u>

POUR LE CONSEIL:

Danny Desjardins administrateur/(trice)

Isabelle Gagné administrateur/(trice)

Le 20 juin 2024

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 5

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non audité)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance)/Excédent des produits sur les charges	(4 464) \$	72 138 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(15 188)	(11 411)
Amortissement	26 874	17 990
	<u>7 222</u>	<u>78 717</u>
<i>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:</i>		
Créances	2 131 \$	(2 198) \$
Retour sur distribution PAFLPH à recevoir	(4 961)	4 761
Subvention à recevoir	31 107	25 368
Taxes de vente à recevoir	1 381	(5 013)
Frais payés d'avance	2 246	(2 615)
Créditeurs	1 250	42 378
Cotisation reçue d'avance	0	(50)
Subventions reportées	3 007	(4 566)
	<u>43 383 \$</u>	<u>136 782 \$</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(50 421)	(56 007)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 348	52 251
	<u>(42 073)</u>	<u>(3 756)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	<u>1 310</u>	<u>133 026</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>327 990 \$</u>	<u>194 964 \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>329 300 \$</u>	<u>327 990 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
Encaisse	257 644 \$	261 390 \$
<i>Encaisse en lien avec l'affectation interne</i>	71 656	66 600
	<u>329 300 \$</u>	<u>327 990 \$</u>

Même s'il n'y a pas eu de mouvement de trésorerie, il y a eu 5 056\$ d'augmentation d'affectations internes au cours de l'exercice.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2024

(Non audité)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

L' Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière a été constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les Compagnies du Québec. La principale mission de l'organisme est de favoriser l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité pour toute personne handicapée, par la concertation, la formation et le soutien à un réseau d'organismes communautaires, de municipalités, d'organisations de sports, de loisirs et de plein air. L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

L' organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est vraisemblablement assurée. Les droits d'inscription et les activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu. Les cotisations et honoraires de services sont constatés au moment de la facturation.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de bénévoles qui lui consacrent du temps. En raison de la complexité inhérente à la compilation des heures de bénévolat, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode et les taux annuels suivants:

Équipements récréatifs, mobilier et équipement de bureau	20%	méthode dégressive
Équipement informatique	30%	méthode dégressive
Amélioration locative	5 ans	méthode linéaire

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse en lien avec l'affectation interne, des créances et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et courus et des salaires et vacances à payer.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 7

NOTES COMPLÉMENTAIRE

AU 31 MARS 2024

(Non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et l'encaisse en lien avec l'affectation interne.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Provenance du provincial

	2024	2023
MEQ-subvention à la mission	247 517 \$	126 765 \$
MEQ crédits spéciaux	0	137 036
MEQ- PAFLPH volet accompagnement (voir note 8)	323 964	262 174
MEQ- PAFLPH gestion du volet accompagnement	17 346	15 132
MEQ- PAFLPH volet soutien aux projets	30 619	31 036
MEQ- PAFLPH gestion du volet soutien aux projets	1 531	0
RURLS- projet Centrale d'équipements	1 442	32 048
MEQ- projet Carte accompagnement loisir	0	4 048
AQLPH- projet Carte accompagnement loisir	0	3 644
<i>Provenance autres</i>		
Table des préfets de Lanaudière- projet ASIS	0	4 740
Tournée Destination Loisirs	1 250	10 665
Population active (note 9)	0	0
	623 669 \$	627 288 \$

4. AUTRES PRODUITS

	2024	2023
Remboursements de dépenses	3 316 \$	2 753 \$
Cotisation des membres	5 667	5 700
Intérêts	4 382	1 784
Services	6 461	7 287
Autres	233	0
	20 059 \$	17 524 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$		
Équipement récréatif	120 444	41 897	78 547 \$	83 712 \$
Mobilier et équipement de bureau	41 808	18 784	23 024	7 073
Équipement informatique	12 597	8 285	4 312	6 160
Amélioration locative	18 261	3 652	14 609	0
	193 110	72 618	120 492 \$	96 945 \$

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 8

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2024

(Non audité)

6. DÉCOUVERT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5 000\$ portant intérêt au taux de 13,2% l'an. La marge de crédit est renouvelable annuellement. En date de fin d'exercice la marge de crédit n'était pas utilisée.

7. CRÉDITEURS ET COURUS

	2024	2023
Fournisseurs et courus	29 299 \$	35 732 \$
Salaire et vacances à payer	24 457	19 469
Déductions à la source à payer	16 967	14 272
	<u>70 723 \$</u>	<u>69 473 \$</u>

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au début de l'exercice \$	Montants reçus en cours d'exercice \$	Portion relative à 2024 \$	Subventions reportées 2024	Subventions reportées 2023
MEQ- PAFLPH volet accompagnement	10 765	328 413	323 964	15 214	10 765
RURLS-projet Centrale d'équipements	1 442	0	1 442	0	1 442
	<u>12 207</u>	<u>328 413</u>	<u>325 406</u>	<u>15 214 \$</u>	<u>12 207 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipements récréatifs.

Pour respecter le principe du rapprochement des produits et des charges, seulement la portion en lien avec l'amortissement de l'année est constatée aux résultats de l'exercice:

	2024	2023
Solde au début:	71 768 \$	30 927 \$
Montant reçu de RURLS- projet Centrale d'équipements	0	34 220
Montant reçu de AQLPH- projet Population Active	8 348	18 031
Moins: Montants amortis dans les résultats	(15 188)	(11 411)
Solde à la fin:	<u>64 928 \$</u>	<u>71 768 \$</u>
Portion à court terme	<u>12 986 \$</u>	<u>14 354 \$</u>
Portion à long terme	<u>51 942 \$</u>	<u>57 414 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2024

(Non audité)

10. AFFECTATIONS INTERNES, RÉSERVES

Voici le mouvement des réserves au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2024.

	Solde au début	Virement	Utilisation	2024	2023
	en 2024	en 2024	en 2024	Solde à la fin	Solde à la fin
	\$	\$	\$		
Soutien aux projets	15 600		(858)	14 742 \$	15 600 \$
Gouvernance	8 000		(6 086)	1 914	8 000
événements spéciaux	8 000	7 000		15 000	8 000
Réaménagement des locaux	25 000		(25 000)	0	25 000
Soutien à la permanence	0	30 000		30 000	0
PSC maladie	10 000			10 000	10 000
	<u>66 600</u>	<u>37 000</u>	<u>(31 944)</u>	<u>71 656 \$</u>	<u>66 600 \$</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. APPARENTÉ

Un membre du conseil d'administration a reçu des montants totalisant 230\$ en 2024 (400\$ en 2023) pour des formations données. Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités sans prix de faveur.

12. ENGAGEMENT LOCATIF

L'organisme s'est engagé à verser un loyer de 271\$ mensuellement jusqu'au 30 juin 2024 et de 302\$ par mois du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025. Ceci représente un engagement de 3 531\$ pour le prochain exercice et de 906\$ pour le suivant.

13. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

En date de fin d'exercice, l'organisme n'était exposé à aucun risque en particulier.

14. CHIFFRES COMPARATIFS ET RECLASSIFICATION

Certains postes au 31 mars 2023 ont été reclassés afin de faciliter la comparaison avec l'exercice courant.